



## La CAF ne me paye plus suite au recalcul de mes droits.

Par **Guillaume JULIEN**, le **26/04/2018** à **18:24**

Bonjour, bonsoir.

Suite à un CDD que j'ai eu pendant quelques semaines, j'ai dû remettre à la CAF une déclaration Trimestrielle AAH (Allocation Adulte Handicapé).

Le souci est qu'ils mettent tellement de temps à traiter mon dossier, qu'il ne me versent plus rien à l'heure actuelle. Ils accumulent les erreurs, les informations contradictoires et en attendant, je n'ai rien pour vivre, vu que je n'ai pas retrouvé de travail et qu'ils sont ma seule source de revenu.

Alors sous prétexte de recalculer mes droits, ont-ils le droit de suspendre l'intégralité de mon AAH ?

Merci bien.

Par **youris**, le **26/04/2018** à **19:59**

bonjour,

je pense que la CAF doit avoir des raisons de suspendre le versement de votre AAH.

pour votre information, la fraude représente 291 millions d'euros dans les caisses de la CAF en 2017.

vous pouvez contacter le médiateur de la CAF.

Salutations